

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° CE3481

présenté par

Mme Le Feur, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, M. Descoeur, M. Fabrice Brun, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Kamardine, M. Brigand, Mme Petex, M. Viry, M. Vatin, Mme Périgault, M. Emmanuel Maquet, Mme Frédérique Meunier, M. Ray, M. Dive, M. Hetzel, M. Jean-Pierre Vigier, M. Dubois, Mme Duby-Muller et Mme Lingemann

-----

**ARTICLE 2**

Compléter la première phrase de l'alinéa 7 par les mots :

« , en associant les professionnels des métiers concernés. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans le cadre de l'établissement, par l'État et les régions, d'un programme national d'orientation et de découverte de ces métiers et des autres métiers du vivant, il est essentiel d'associer les professionnels des métiers concernés.